

Mardi 19 septembre 2023, à Rennes

Remise du rapport du groupe de travail « Autonomie » Les élus régionaux veulent une Bretagne en capacité de répondre aux défis de notre temps

Avoir la capacité d'inventer un futur désirable pour une Bretagne à réunifier. Loïg Chesnais-Girard, Président de Région, s'est vu remettre lundi le rapport du groupe de travail transpartisan sur l'autonomie. L'ensemble des groupes politiques régionaux y est représenté, à l'exception du Rassemblement national qui n'avait pas voté le vœu « pour une Bretagne autonome dans une République des territoires aux fondations démocratiques fortifiées », adopté le 8 avril 2022.

Dans ce document, fruit de 18 mois de travail collégial, les élus affirment que le défi démocratique doit être relevé par les collectivités. Le rapport dresse un bilan de la décentralisation et propose des évolutions au plus proche des préoccupations des Bretonnes et des Bretons.

Le texte fera l'objet d'un débat politique à la prochaine session du Conseil régional, en octobre.

Ce document est le fruit d'un **consensus patiemment construit**, à la confluence des convictions portées par les membres du groupe, dans leur pluralité. Ce processus de **travail démocratique** a permis de faire émerger un socle solide et ambitieux de préoccupations convergentes et de propositions communes. La seule boussole des membres du groupe de travail a été **l'intérêt général** et, singulièrement, celui de la Bretagne, des Bretonnes et des Bretons.

Des défis majeurs sont devant nous : le **dérèglement climatique**, la **crise démocratique** et, pour la Bretagne, l'**augmentation de la population** qu'elle est appelée à gérer. L'action publique doit être repensée, « relégitimée » et rendue plus efficace dans le cadre d'une autonomie effective.

Pour un nouveau partage des pouvoirs

Les élus misent sur le principe de **subsidiarité** : que les bonnes compétences soient dévolues au bon échelon. **L'autonomie**, telle qu'elle est présentée dans le rapport, c'est un **nouveau partage des**

pouvoirs réglementaire et législatif permettant une réelle différenciation dans les modalités d'organisation administrative et politique. Or, jusqu'ici, pour la Bretagne, les promesses de différenciation se sont révélées décevantes.



Loïg Chesnais-Girard entouré des membres du groupe de travail
(liste complète au verso)

Le rapport prône une **relance politique** déterminée de la **décentralisation** sur des **enjeux sociaux** majeurs : les mobilités, le logement-habitat, les transitions écologiques, le développement économique, ainsi que les langues de Bretagne et la culture.

Les élus font des propositions de **réforme de la fiscalité**, afin que les collectivités aient des moyens à la hauteur de leurs ambitions et de leurs responsabilités.

Focus sur quelques mesures phares

> Les mobilités : créer un syndicat mixte

La Bretagne propose de créer au plan régional un syndicat mixte appelé **Bretagne Mobilités** pour mutualiser les forces (sans diluer les compétences des diverses Autorités organisatrices des mobilités), **développer des outils numériques** modernes .../...

SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymeri Bot (07 50 12 41 30) | Sébastien Jédon (06 22 49 94 69)

www.bretagne.bzh/espace-presse | [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)

permettant aux citoyens de **se déplacer plus facilement**, aller vers un billet unique et mobiliser d'éventuelles **nouvelles sources de financement**.

> **Logement-Habitat : renforcer le rôle de l'Établissement public foncier de Bretagne**

Face au **manque de logements** et à l'**augmentation des prix**, le groupe de travail souligne, d'une part, que les logiques de marché ne répondent pas aux enjeux, voire les aggravent, et que, d'autre part, les politiques publiques peinent à relever le défi.

Il est temps d'imaginer **un nouveau système de régulation publique**, avec l'ensemble des acteurs concernés, pour définir une stratégie commune, mobiliser les acteurs et procéder par **expérimentations** (sur les **zonages**, la **fiscalité** des résidences secondaires, locations saisonnières et logements vacants).

Le rapport préconise de renforcer les missions de l'Établissement public foncier de Bretagne (EPFB) pour **augmenter les capacités de portage long des**

projets immobiliers et accroître la production de logements collectifs abordables.

> **Langues de Bretagne : former plus d'enseignants**

Le groupe de travail souhaite confier à la Région la conception et la mise en œuvre d'un **plan pluriannuel de développement de l'enseignement en breton et de celui du gallo**. La collectivité devrait aussi avoir les moyens humains et réglementaires de former les enseignants aux langues régionales.

Dans la vie quotidienne, le rapport propose d'intégrer le **diacritique tilde (Ñ ñ)** à la liste des signes utilisés par l'**état-civil**.

*Le rapport des élus bretons sera **remis dans quelques jours à la Première ministre Elisabeth Borne**.*

*Il nourrira par ailleurs les débats lors du **Congrès des Régions de France**, les 27 et 28 septembre prochains, à Saint-Malo.*

Les membres du groupe de travail « Autonomie »

Présidé par **Michaël QUERNEZ**, **1^{er} Vice-Président de la Région**, le groupe de travail comporte 19 élus de la majorité et de l'opposition du Conseil régional. Le Rassemblement national, qui n'avait pas voté le vœu « *pour une Bretagne autonome dans une République des territoires aux fondations démocratiques fortifiées* », adopté le 8 avril 2022, n'était pas représenté.

Tristan **BREHIER**

Christian **GUYONVARC'H**

Gaby **CADIOU**

Isabelle **LE CALLENNEC** (suppléante : Agnès **LE BRUN**)

Daniel **CUEFF**

Bernard **MARBOEUF**

Olivier **DAVID**

Paul **MOLAC**

Stéphane **DE SALLIER DUPIN**

Goulven **OILLIC**

Claire **DESMARES**

Christine **PRIGENT**

Benjamin **FLOHIC**

Guillaume **ROBIC**

Aziliz **GOUEZ**

Stéphanie **STOLL**

Gladys **GRELAUD**

Christian **TROADEC**